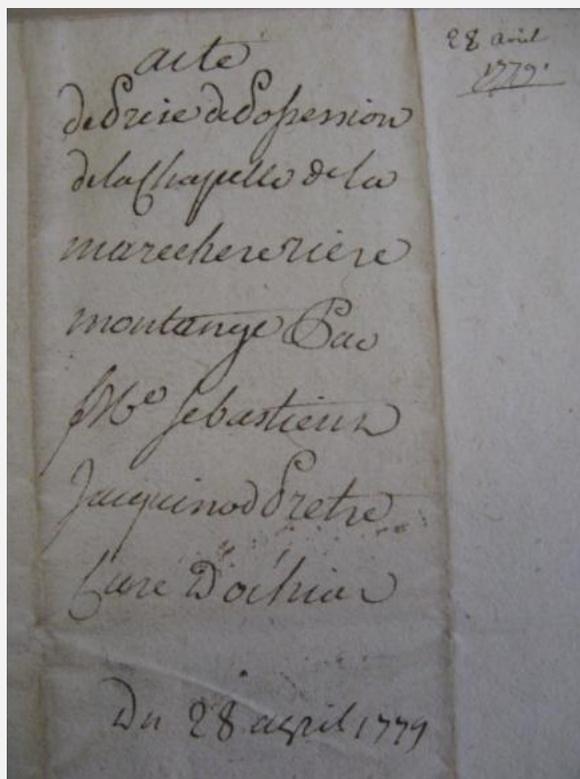


## 28 avril 1779 : Prise de Possession de la Chapelle de la Maréchère.



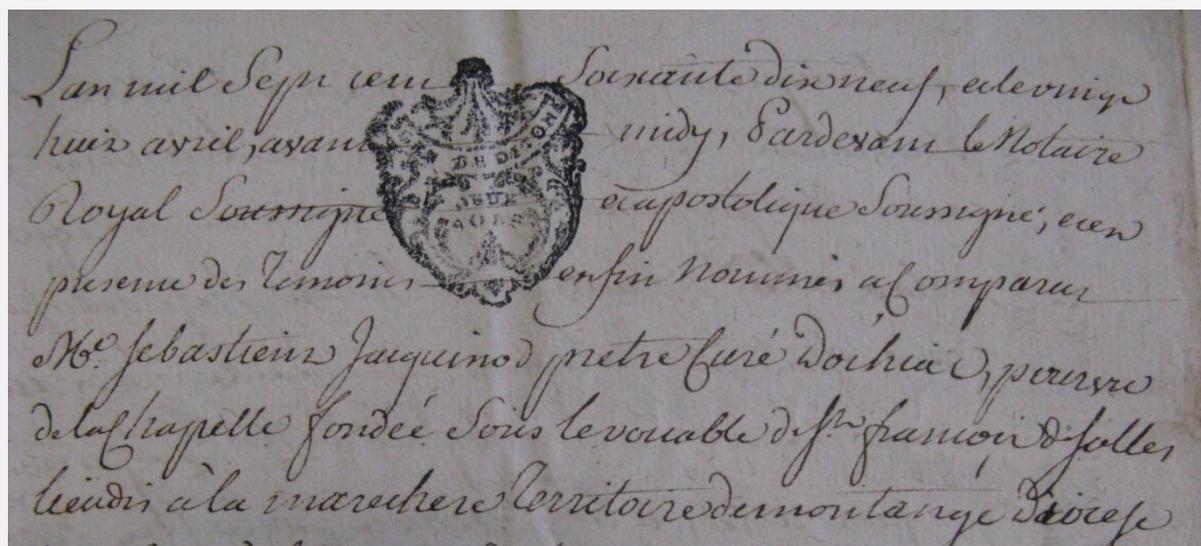
acte  
de prise de possession  
de la chapelle de la  
maréchère  
montange Bas  
M<sup>e</sup> Sébastien  
Jacquinod prêtre  
curé d'Ochiaz  
Du 28 avril 1779

28 avril  
1779

Après le décès à Montanges de Jean François Ballet, recteur de la Chapelle de la Maréchère nomination de Sébastien Jacquinod, originaire de Montanges, prêtre et curé d'Ochiaz à la tête de ladite chapelle.

**Ballet Jean François.** Né à Montanges le 6 février 1685. Fils de Joseph et Claudine Evrard. Ordonné prêtre. Curé de Russin près de Gex.

Le 20 juin 1719 il est nommé pour prendre possession de la Chapelle de la Maréchère en devenant le recteur. Décède le 19 mai 1770 à Montanges en présence de ses neveux Ballet : Pierre, François Marie, Etienne, Philippe, Jean et Joseph.



L'an mil sept cent soixante dix neuf, le vingt  
huit avril, à midi, pardevant le Notaire  
Royal Souverain et apostolique Souverain, et en  
présence des témoins, en fin nommé, a comparu  
M<sup>e</sup> Sébastien Jacquinod prêtre curé d'Ochiaz, pourvu  
de la chapelle fondée sous le vocable de Saint François de Sales  
au lieu dit la Maréchère territoire de Montange Diocèse

« L'an 1779 et le 28 avril par devant le notaire Royal en présence des témoins nommés a comparu Mr Sébastien Jacquinod prêtre curé d'Ochiaz, pourvu de la chapelle fondée sous le vocable de Saint François de Sales au lieu dit la Maréchère au territoire de Montanges, diocèse de Genève à la partie de France, par Monseigneur le révérendissime évêque et Prince de Genève laissée vacante par la mort de Mr Jean François Ballet dernier paisible possesseur de la dite chapelle, lequel Mr Jacquinod suivant la lettre de provision accordée par Monseigneur en date du 20 du présent mois ; après possession réelle actuelle de la dite chapelle avec fruits, fonds et revenus d'icelle ; assisté de Mr Jacques Jacquet, archiprêtre ayant observé toutes les formalités ... »